



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier
CST du 6 décembre 2024**

Dossier 8 – DGA2M - Transfert de la Direction des Transports et du Service Transport

Ce dossier qui concerne la Direction des Transports et des Véhicules, rattachée actuellement à la DGA2M, et qui bascule à la DGAVQ, permettra à la DTV d'être au sein même de la direction opérationnelle qui impacte une très grande partie de ces missions. Cela permettra une meilleure coordination et une efficacité accrue.

Concernant le rattachement du Service Transports de Personnes à la Direction de l'Administration Générale et du Protocole nous n'avons qu'une seule interrogation : le cycle de travail pour ces agents va t-il être modifié?